

ASSOCIATION SPORTIVE SURF

Fiche de renseignements et de pré-inscription

Dans le cadre de l'association sportive, nous proposerons cette année un cycle de 8 séances de surf. Ces séances se dérouleront le mercredi après-midi (13h10 – 16h30) après les vacances de Février, et jusqu'au début du mois de juin. Le départ est fixé à 13h10 à Saint –Elme, puis le transport en bus est assuré par la société Khéolis. Les cours de surf seront dispensés par les moniteurs brevetés d'état de l'école de surf « La Vigie » de Biscarrosse-Plage (un moniteur pour 8 élèves). Le matériel (planches et combinaisons) sera fourni par l'école de surf. Le retour sera pour 16h30 à Saint-Elme. Le professeur d'EPS accompagnateur sera M. DE LANTIVY

Estimation du coût de l'activité :

Ecole de surf: 17 euros / élève, transport : 7 euros / élève, soit 24 euros par séance, donc 192 euros pour le cycle entier (estimation à confirmer auprès des prestataires pour l'année scolaire 2022 / 2023 et en fonction du Nb d'élèves inscrits)

ATTENTION : L'inscription au cycle surf suppose la participation aux 8 séances, et aucun remboursement ne pourra être fait en cas d'absence à une séance (les frais de transport et de l'école de surf étant mutualisés, ils resteront fixes même si un élève est absent). Cependant, si l'élève absent prévient suffisamment tôt, nous essayons si possible de lui trouver un remplaçant (sur la liste d'attente des élèves non-inscrits) qui lui rembourse la séance.

Merci de compléter et de retourner le coupon-réponse ci-dessous avec un chèque d'acompte de 100 euros (à l'ordre de « sports athlétiques Saint Elme », encaissement fin mars 2023) avant les vacances de la Toussaint. Les inscrits de l'année précédente sont prioritaires à condition de suivre la procédure d'inscription comme tous les autres. Vous serez ensuite recontactés par mail et les inscriptions définitives se feront au cours des mois de novembre/décembre 2022, lorsque le tarif exact (dépendant du nombre d'élèves pré-inscrits) sera fixé.

A très bientôt

B. DE LANTIVY

COUPON REPONSE

A retourner complété dans le casier de M. DE LANTIVY, avec un **chèque d'acompte de 100 euros à l'ordre de « Sports athlétiques Saint -Elme »** (encaissement de ce chèque fin Mars 2023).

ATTENTION : Toute annulation devra être justifiée par un certificat médical d'inaptitude, sans quoi le chèque d'acompte sera encaissé.

Je soussigné.....souhaite préinscrire mon fils, ma fille
..... scolarisé(e) à Saint-Elme en classe de au cycle Surf dans les conditions
décrites ci-dessus.

- Coordonnées téléphoniques et **Email des parents:**
.....

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève: